



**INNOVER**  
C'EST COLLABORER!

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

---

## La MRC de Charlevoix supporte deux initiatives culturelles pour 9 344 \$

---

**Baie-Saint-Paul, le 24 février 2021** – Le Conseil de la MRC accorde son soutien à la réalisation de deux projets soumis à l'Entente de développement culturel convenue avec le ministère de la Culture et des Communications pour une somme de 9 344 \$.

**Le Musée maritime de Charlevoix** œuvre à la mise en place d'une nouvelle exposition technologique, adaptée à la pandémie et visant les familles. Le Musée vise ainsi à bonifier l'offre régionale et à accroître son public dès 2021. Un montant de 7 500 \$ lui est accordé.

**Les Moulins de l'Isle-aux-Coudres** souhaite élaborer un bilan de compétences du métier traditionnel du meunier. Ce document visera à documenter minutieusement la pratique afin de mettre en place les mécanismes requis aux fins de transmission du savoir et de formation de la relève, enjeu majeur pour tous les moulins du Québec. L'apprentissage se fera sous forme de compagnonnage avec le meunier. Un montant de 1 844 \$ lui est octroyé.

Rappelons que l'Entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix dispose annuellement d'une enveloppe de 30 000\$ dédiée aux initiatives locales visant à développer et promouvoir la culture sur son territoire.

– 30 –

**Source :**

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6002  
[khorvath@mrccharlevoix.ca](mailto:khorvath@mrccharlevoix.ca)